

Révolution et urbanisme à la fin du XVIII^e siècle : Bordeaux entre vandalisme, iconoclasme et spéculation immobilière

Michel Figeac

DANS HISTOIRE, ÉCONOMIE & SOCIÉTÉ 2014/3 (33^E ANNÉE), PAGES 67 À 83
ÉDITIONS ARMAND COLIN

ISSN 0752-5702

ISBN 9782200929343

DOI 10.3917/hes.143.0067

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2014-3-page-67.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Révolution et urbanisme à la fin du XVIII^e siècle : Bordeaux entre vandalisme, iconoclasme et spéculation immobilière

Michel Figeac

Résumé

Richard Clay a récemment revisité le débat autour du vandalisme révolutionnaire, qui a toujours beaucoup divisé les historiens. Il nous a semblé intéressant de reprendre le dossier à partir de Bordeaux, qui avait été le plus grand port français du XVIII^e siècle et dont l'urbanisme avait connu une spectaculaire croissance. Nous nous sommes efforcés d'identifier les phases de l'iconoclasme révolutionnaire et les acteurs de ces destructions, afin d'en comprendre les motivations. Pour autant, cette période ne correspond pas à un arrêt des projets d'urbanisme, bien au contraire, car, du fait des biens nationaux et des démolitions, elle libère des espaces qui permettent d'espérer un nouvel urbanisme conforme aux nouveaux idéaux de l'époque. Néanmoins, la crise politique et les difficultés économiques allaient marquer l'arrêt de la plupart des grands projets et la disparition de toutes les utopies.

Abstract

Richard Clay's recent work re-examines the debate about revolutionary vandalism which has always divided historians. We have thought it interesting to take up the issue again in the case of Bordeaux, the greatest French harbour of the XVIIIth century during which it had experienced an amazing urban development. We have tried to identify the phases of the revolutionary iconoclasm and the actors of these destructions in order to understand their aims. However this period does not amount to a phase when town planning was completely stopped. Actually, quite the reverse occurred, because national real estates and demolitions vacated spaces, thus triggering hopes for a new urbanism in accordance with the new ideals of the time. Nevertheless, the political crisis and the economic difficulties stopped most of the great projects and induced the disappearance of all the utopias.

L'ouvrage récent de Richard Clay, *Iconoclasm in Revolutionary Paris : the transformation of signs*¹, a revisité l'un des grands débats qui a toujours fortement divisé les historiens de la Révolution. Il aborde l'iconoclasm comme une transformation de signes et non comme l'ont fait les dénonciateurs du vandalisme, qui y voyaient la fureur de détruire de foules fanatisées². Selon lui, l'espace public était rempli de signes politiques et les sans-culottes ne se souciaient pas de la valeur esthétique ou historique des monuments, désirant seulement que cet espace soit harmonisé avec le nouvel ordre des choses. En réalité, sous un aspect novateur, la démonstration ne fait que reprendre la grille d'interprétation appliquée par Olivier Christin aux luttes religieuses du XVI^e siècle³. Dans ce prolongement, pour Richard Clay, en temps de révolution, c'est la valeur politique qui prime sur la valeur artistique. L'iconoclasm révolutionnaire n'est pas seulement et pas souvent destruction, mais création, car il reconstruit tout autant qu'il détruit, il conserve tout autant qu'il démantèle. C'est là un point essentiel que Dominique Poulot a depuis longtemps souligné dans ses travaux sur le patrimoine et les musées⁴.

En réalité, l'histoire de la Révolution française est, depuis ses origines, une histoire polémique et le vandalisme ou/et l'iconoclasm – car ici aucun mot n'est neutre – sont un champ particulièrement commode pour en découdre⁵. On trouverait exactement le même débat dans le domaine des projets éducatifs où la notion de « table rase », pourtant mise en avant chez de nombreux orateurs révolutionnaires, est remise en cause par plusieurs historiens qui affirment qu'elle ne relève que du discours⁶. Un personnage comme Joseph Lakanal, qui fit fonder les écoles normales et 24 000 écoles primaires, pouvait se transformer en grand démolisseur de châteaux quand il vint comme représentant en mission en Périgord, car c'étaient deux faces d'une même pédagogie révolutionnaire. Dans une période aussi complexe, peut-on véritablement, comme le fait Richard Clay, adopter une clé d'interprétation unique ? L'iconoclasm des uns peut-il faire oublier le vandalisme des autres ? et ne peut-on discerner d'autres motivations, comme la spéculation foncière ou le désir de poursuivre les mutations des villes des Lumières voulues par des architectes utopistes de cette fin de siècle ?

Loin des fureurs parisiennes, il peut être intéressant de regarder en province et plus particulièrement dans le premier port français, qui, porté par sa croissance, était devenu la troisième ville du pays avec presque 120 000 habitants. Les grands intendants successifs de la généralité de Guyenne, Boucher, Tourny et Dupré de Saint-Maur, stimulèrent la construction, firent dessiner la façade des quais à la place d'un rempart aveugle, tracèrent

1. Richard S. Clay, *Iconoclasm in revolutionary Paris : the transformation of signs*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012.

2. Louis Réau, *Histoire du vandalisme : les monuments détruits de l'art français*, éd. augmentée, Paris, Robert Laffont, 1994, ou encore Gustave Gautherot, *Le Vandalisme jacobin : destructions administratives d'archives, d'objets d'art, de monuments religieux à l'époque révolutionnaire*, Paris, Beauchesne, 1914.

3. Olivier Christin, *Une Révolution symbolique : l'iconoclasm huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, Éditions de Minuit, 1991.

4. Voir notamment, dans une abondante production, Dominique Poulot, *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997, et aussi Édouard Pommier, *L'Art de la Liberté : doctrines et débats de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1991.

5. Voir à ce sujet l'article de Daniel Hermant, « Destructions et vandalisme pendant la Révolution française », *Annales ESC*, n° 4, 1978, p. 703-719.

6. Par exemple, à propos de la déclaration de Claude Louis Mazuyer à la Convention – « il faut détruire jusqu'aux derniers vestiges des formes anciennes de l'enseignement, de ces formes absurdes qui n'avaient d'autre but que d'asservir les peuples sous le double joug de l'ignorance et de la superstition » –, voir Jean-Luc Chappey, « Les écoles de la Révolution : pour en finir avec la thèse de la table rase », *La Révolution française, une histoire toujours vivante*, dir. Michel Biard, Paris, Tallandier, 2009, p. 331-343.

cours et routes le long desquels s'implantèrent les maisons de pierre blanche décrites par Arthur Young⁷ et dotèrent la ville d'équipements culturels comme un jardin public ou l'un des plus beaux théâtres de France⁸. Le débat sur le vandalisme éclate en réalité alors que la Révolution n'est pas achevée puisque l'abbé Grégoire stigmatise les destructions au lendemain du 9 thermidor, et à Bordeaux, l'avocat Bernadau publie en 1797 un livre intitulé *Antiquités bordelaises ou tableau historique de Bordeaux*, car il souhaite que « l'ami des arts et de sa patrie cherche en frémissant parmi les monuments qu'a nivelé(s) la massue révolutionnaire quelques traces de ce qu'ils furent »⁹.

Aujourd'hui, les historiens de l'art se plaisent à souligner avec raison que le vandalisme ne date pas de la Révolution puisqu'en 1787, Louis XVI en personne avait décrété la démolition de plusieurs joyaux de la couronne trop grands à entretenir et surtout passés de mode : La Muette, Vincennes, Madrid et Blois. Par ailleurs, comme le souligne Daniel Rabreau, « si la Révolution suspend les chantiers publics, en aucun cas le monde de l'architecture n'a été mis entre parenthèses pendant dix ans, comme on le croit trop souvent »¹⁰. Cette affirmation mérite néanmoins d'être examinée à partir de l'exemple bordelais, où la croissance séculaire du bâtiment fut particulièrement spectaculaire, et en écartant la période de fièvre obsidionale de la Terreur, pour nous concentrer sur les débuts de la Révolution. Passés les martèlements symboliques d'armoiries, quelle fut l'ampleur des destructions ? les ventes de biens nationaux libèrent-elles les espaces d'un nouvel urbanisme ? les principes révolutionnaires parvinrent-ils à investir la ville dans ses représentations et dans les grandes orientations de son urbanisme, alors que la prospérité commerciale avait fui les bords de la Garonne ?

Révolutionner la ville¹¹

Les phases de l'iconoclasme

Incontestablement, l'iconoclasme suit les principales inflexions de la Révolution, et il s'accélère, il connaît des phases de bouillonnement au moment de ses grandes ruptures. Le décret voté par l'Assemblée le 19 juin 1790 en est le point de départ officiel, car il ordonne la suppression des titres de « prince, duc, comte, marquis, vicomte, vidame, baron, chevalier, messire, écuyer, noble et tous autres titres semblables », ce qui interdit de laisser subsister sur les portes d'entrée des maisons nobles des cartels et autres blasons armoriés¹². Le lendemain, les attendus d'un nouveau décret confirment la mise en place d'un iconoclasme d'État :

7. Arthur Young, *Voyages en France en 1787, 1788, 1789*, éd. Henri Sée, t. I, *Journal de voyages*, Paris, Librairie Armand Colin, 1931, t.I, p. 156.

8. Celui-ci n'est pas dû aux intendants, mais à l'initiative du gouverneur, le maréchal duc de Richelieu, qui fit venir à Bordeaux l'architecte Victor Louis.

9. P [ierre] Bernadau, *Antiquités bordelaises, ou Tableau historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, Bordeaux, Moreau, 1797.

10. Daniel Rabreau, « L'architecture et la fête », dans *Aux armes et aux arts ! Les arts de la Révolution, 1789-1799*, dir. Philippe Bordes et Régis Michel, Paris, A. Biro, 1988, p. 233.

11. Cette étude doit beaucoup à mon ancien étudiant de khâgne Rémi Dauphinot (†), *Vandalisme révolutionnaire et protection du patrimoine à Bordeaux et en Gironde*, Bordeaux, TER dactyl., Université de Bordeaux 3, 1995. J'avais essayé de le décider sans succès à débiter une thèse. Je tiens à ce que cet article soit dédié à sa mémoire et pérennise le souvenir de son travail. Voir aussi, du même, « Destructions, "vandalisme" et protection du patrimoine à Bordeaux et en Gironde pendant la Révolution française », *Annales du Midi*, t. 113, n° 234, avril-juin 2001, p. 171-190.

12. C'est un véritable tournant qui marque la mort définitive de la société d'Ancien Régime et confirme la vraie nature de la révolution pour beaucoup des nobles qui s'étaient laissé tenter par la contestation.

Il importe à la gloire de la Nation de ne laisser subsister aucun monument qui rappelle des idées d'esclavage offensantes pour les provinces réunies au royaume. Il est de la dignité d'un peuple libre de ne consacrer que des actions qu'il ait lui-même jugées et reconnues grandes et utiles.¹³

« La première démarche iconoclaste de la Révolution est donc clairement liée à une conception idéologique de la nation, identifiée à la liberté qu'elle vient de fonder », note à ce sujet Édouard Pommier¹⁴.

L'application du décret se fit très difficilement à Bordeaux, car les propriétaires renâclaient et la municipalité craignait les débordements. Le 9 juillet, le chevalier de Rolland, ancien jurat, fit abattre sous la pression d'une « patrouille », son écusson, « féodale sculpture » qui décorait le fronton de sa maison et qu'il avait tenté de recouvrir de plâtre¹⁵. La loi placardée en ville précisait bien que les propriétaires devaient effacer sous huitaine les armoiries placées sur les portes d'entrée, mais le chroniqueur Bernadau signale que le Président Dussault s'empessa de la respecter alors que Fumel, pourtant maire de la ville, n'en tint aucun compte. En février 1791, il souligne que si « l'on vient d'enlever enfin les armes du Maréchal de Richelieu Vignerot des divers lieux où elles étaient étalées, les suppressions de ce genre ne sont pas universelles »¹⁶. Le 14 mars 1791, « l'écusson du prince de Rohan » sur la porte d'entrée de l'évêché, ainsi que « l'inscription Palais archiépiscopal » furent martelés par ordre de la municipalité. Cette première phase reste cependant cantonnée dans l'ordre du symbolique et totalement maîtrisée par les autorités.

À côté des destructions volontaires, il ne faut pas oublier non plus que cette période connut la vente des biens nationaux de première origine qui aboutit à raser de nombreux couvents et églises paroissiales qui contribuaient à donner à la ville sa physionomie. Les petits Carmes des Chartrons étaient installés dans le faubourg du négoce ; au chapitre Saint-Seurin appartenait presque tout le quartier de l'église Saint-Seurin, les rues Judaïque Saint-Seurin et Capdeville Saint-Seurin¹⁷ ; la rue Sainte-Eulalie était aux Ursulines, la rue des Minimes aux Minimes et aux Minimettes ; le quartier Sainte-Croix aux Bénédictins ; le chapitre Saint-André tenait le cœur même de la ville et les Carmes tout le quadrilatère compris entre les fossés des Carmes, la rue Tombeloly, la rue Bouhaut et la rue Sainte-Eulalie. L'urbanisme bordelais en pleine croissance s'était donc heurté à ces établissements religieux qui enveloppaient la ville et stérilisaient le sol, puisque l'on ne comptait pas moins de quinze paroisses, trois séminaires et surtout vingt-cinq couvents qui constituaient comme de vastes îlots à peu près déserts au milieu de l'agglomération urbaine. La nationalisation des biens d'Église, si elle devait engendrer des destructions, allait aussi libérer des espaces pour un urbanisme nouveau.

13. *Archives parlementaires de 1787 à 1860 : recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises*, éd. J. Mavidal et E. Laurent, Paris, Paul Dupont [puis CNRS], 1867-1990, 96 vol., t. XVI, p. 374.

14. Édouard Pommier, « Discours iconoclaste, discours culturel, discours national, 1790-1794 », dans *Révolution française et « vandalisme révolutionnaire »* (actes du colloque de 1988 organisé par l'université de Clermont-Ferrand), éd. Simone Bernard-Griffiths, Marie-Claude Chemin et Jean Ehrard, Paris, Universitas, 1992, p. 302. Pour la mise en place de cette politique, voir *id.*, *L'Art de la liberté, op. cit.*, 1991.

15. Bibliothèque municipale de Bordeaux [désormais BM Bordeaux], Ms 713 (VI), Bernadau, *Second recueil des tablettes de l'écouteur polyphonique du 10 novembre 1789 au 19 septembre 1793*.

16. *Ibid.*

17. Philippe Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1985.

Avec la chute du Roi, l'été 1792 connut une très forte accélération des manifestations d'iconoclasme. Le 3 août, un membre du Club National demanda de raser le Château-Trompette par crainte d'un complot aristocrate et le 8 août, le même club d'obédience jacobine élargit sa demande à tous les châteaux féodaux « nids à tyran » et symbole de « l'esclavage ». Le 10 août cristallisa le vandalisme¹⁸ sur les images royales et le 18 août, le sort du Bien-Aimé de bronze qui trônait au milieu de la Place Royale, devenue Place de la Liberté, était scellé. Le conseil général de la commune ordonna que la destruction du monument soit faite dans l'urgence « sans qu'il soit besoin de la conservation de la statue et du cheval », mais en ajoutant par la suite que « les artistes seraient consultés sur le meilleur usage » qu'on pourrait faire du bronze. La descente officielle de la statue eut lieu le 25 août, et le 12 septembre sa destination était connue : il fallut la casser, l'emballer et la transporter le plus tôt possible à Rochefort pour qu'elle soit transformée en canons par la manufacture¹⁹. Les bas-reliefs dus au ciseau de Francin et les figures du piédestal furent conservées car, comme ils exaltaient la patrie dans un contexte de guerre au travers des victoires de Port-Mahon et de Fontenoy, ils assuraient une certaine continuité symbolique.

Les deux mois qui suivirent accumulèrent les destructions, notamment dans les églises et les couvents, car la rupture du 10 août avait entraîné une désacralisation des nombreux tombeaux qui s'y trouvaient. Le sort de la tombe de François de Foix-Candale, évêque d'Aire-sur-l'Adour, œuvre du grand sculpteur Pierre Biard est l'un des mieux connus. La description historique qu'en donnait Paul Pallandre en 1785 parle en effet « d'un superbe mausolée soutenu par les vertus en bronze, aussi bien que les pilastres » qui se trouvait dans une chapelle du couvent des Augustins. Le groupe entier, orant et gisant, les quatre vertus, les armoiries, tout explosa sous le burin des vandales et les parties en bronze connurent le même sort que la statue de la Place Royale. Le tombeau du maréchal d'Ornano²⁰, celui du président Marc-Antoine de Gourgues et celui d'Olive de Lestonnac qui était dans la chapelle des grandes carmélites, eurent le même sort. Cette phase explique que l'ancienne cité parlementaire n'ait pas conservé les gisants de la noblesse de robe que l'on retrouve aujourd'hui dans des cités comme Rouen ou Dijon.

Le 16 octobre 1792, c'était la statue de Charles VIII qui ornait la façade de la porte Cailhau qui était mise à bas et fracassée sous l'œil de l'inévitable Bernadau :

On vient de jeter du haut en bas la statue assez gothique de Charles VIII qui était juchée depuis deux siècles sur la porte de Cailhau. Partout, les emblèmes du régime royal sont poursuivis et détruits même les fleurs de lys dont les perruquiers ornaient les murailles extérieures de leurs boutiques²¹.

S'il est un domaine où l'arrivée des représentants en mission Baudot, Ysabeau et Tallien ne modifia rien, c'est bien celui du vandalisme où ils se contentèrent simplement d'accentuer le tournant anti-religieux et déchristianisateur. Passé l'élan régénérateur de septembre-novembre, la ferveur destructrice retomba peu à peu, ce qui explique la venue,

18. Sur l'emploi de ce terme, tout a été dit : nous renvoyons en particulier à l'article de Catherine Volpilhac, Dany Hadjadj et Jean-Louis Jam, « Des vandales au vandalisme », dans *Révolution française et « vandalisme révolutionnaire »*, *op. cit.*, p. 15-24.

19. Archives municipales de Bordeaux [désormais AM Bordeaux], série révolutionnaire D 99.

20. La statue agenouillée du maréchal d'Ornano a néanmoins pu être sauvée et elle est conservée aujourd'hui au Musée d'Aquitaine, cours Pasteur.

21. BM Bordeaux, Ms 713 (VI), Bernadau, *Second recueil des tablettes*, ms. cit.

en avril 1794, du jeune représentant du peuple Jullien, mandaté par Robespierre pour revigorer l'enthousiasme qui semblait s'affaïsser. Quelques jours à peine après son arrivée, la statue située sur la façade de l'église Sainte-Croix qui était censée représenter Charlemagne ou Pépin le Bref dégringolait de son piédestal. Il est néanmoins intéressant de remarquer qu'émergeaient en parallèle des notions de protection d'un patrimoine et de conservation. Certains représentants en mission comme Ysabeau ou Gilbert Romme purent ainsi simultanément tenir les deux discours.

Qui sont donc les « casseurs » ?

L'identification des acteurs permet de mesurer l'étendue du phénomène. Si les actes de destruction apparaissent très limités dans l'espace, c'est incontestablement parce qu'ils furent contrôlés et encadrés par la municipalité. Dès le lendemain du 10 août, les édiles préférèrent précéder l'acte spontané pour éviter les débordements et ils officialisèrent une prompte « descente » de la statue. À chaque fois, ils suscitaient des rapports d'architectes pour faire commencer les travaux de démolition qui fonctionnaient comme un exutoire livré à la foule. Le 25 août, quelques ouvriers se présentèrent au pied de la statue équestre de Louis XV pour servir de légitimation officielle et la foule put ensuite donner libre cours à sa fièvre iconoclaste : « On a jeté aujourd'hui à bas le bronze de la place royale. Le peuple a suppléé au petit nombre d'ouvriers employés à cet abbatis », note Bernadau qui passait par là. Le 18 octobre 1792, le conseil général de la commune statua sur la démolition des portes Saint-Germain, Dauphine, du Chapeau Rouge et sur les grilles de la place Royale. Là encore, des ingénieurs sont « invités à fournir un rapport au sujet de la démolition de toutes les portes sans exception et de l'enlèvement des chaînes qui entourent la place nationale, ci-devant place Dauphine²² ». Derrière la décision purement politique, on devine aisément le souci d'effectuer les démolitions dans un cadre le plus légal possible et s'appuyant sur l'avis de spécialistes. L'utilisation consciente d'une forme juridique permettait en effet aux iconoclastes de conférer une dimension dramatique et solennelle aux destructions pour bien marquer qu'elles étaient le prélude au renversement de tout l'ordre ancien.

Si les autorités municipales cherchèrent sans cesse à canaliser et à endiguer le mouvement, les sociétés populaires jouèrent au contraire le rôle d'accélérateur de la régénération. La lecture de leurs procès-verbaux permet d'évaluer l'importance des pressions en provenance des clubs, avec des phénomènes de surenchère entre eux. Ainsi, le 11 septembre 1792, la veille du décret qui décida la destruction du mausolée de François de Foix-Candale, un membre de la Société des amis de la liberté et de l'égalité « invitait l'assemblée d'aller visiter l'asile des Morts, pour y chercher des tombeaux de plomb qui serviront à faire des balles²³ ». Une grande préoccupation des clubs était en effet d'assurer les fournitures des armées aux frontières et la recherche des métaux justifiait parfois des solutions radicales et iconoclastes. Le même débat surgit quelques mois plus tard dans la petite ville de Cadillac quand il s'agit de détruire la magnifique tombe du duc d'Éperon. À partir du mois de mars 1793, la Société des Amis de la République de Cadillac réclama l'autorisation de pouvoir s'emparer des cercueils en plomb des tombeaux pour fabriquer des balles. Cette demande fut acceptée le 15 avril 1793 par la municipalité, qui recommanda néanmoins que

22. AM Bordeaux, D 100.

23. Archives départementales de la Gironde [désormais AD Gironde], 12 L 13, Société des amis de la Liberté et de l'Égalité.

« l'opération se fasse avec toute la décence possible²⁴ ». La société populaire fit alors pression pour qu'une destruction totale des restes du mausolée soit accomplie et les ossements furent relégués dans une fosse commune.

Il faut cependant être bien conscient que beaucoup de destructions ne furent pas dictées par l'idéologie révolutionnaire ou les nécessités de la guerre aux frontières, mais bien plutôt par l'esprit de lucre de ceux qui s'étaient portés acquéreurs de biens nationaux. On sait comment de grands chefs-d'œuvre architecturaux comme les châteaux de Richelieu ou de Chanteloup furent les victimes de marchands de biens qui revendaient les pierres²⁵. Le phénomène est identique, quoique de manière moins spectaculaire, en Bordelais. Le cafetier-limonadier Lavalette, qui était l'un des grands spéculateurs de biens nationaux sur la place, avait ainsi acquis le lot qui englobait la Tour Pey-Berland, or le cahier des charges prévoyait qu'il était responsable de la destruction de ce « monument gothique » dans un délai de trois mois. Il commença par faire récupérer toutes les gargouilles et les parties hautes en plomb, la flèche fut alors très endommagée par la foudre et Lavalette, probablement effrayé par le coût final de l'entreprise, fit interrompre les travaux. Les sections Simoneau et Guillaume Tell qui s'étaient mobilisées pour empêcher la destruction de ce qu'elles considéraient comme le patrimoine du quartier pouvaient être satisfaites, mais la protection d'un chef-d'œuvre architectural compta en l'occurrence bien peu, ce qui amène à s'interroger sur les motivations des actes de vandalisme.

Pourquoi détruire ?

Dans une belle comparaison avec l'iconoclasme religieux du XVI^e siècle, Olivier Christin distingue « l'iconoclasme des dominants, officiel et volontiers légaliste qui procède davantage à la récupération et au emploi des œuvres d'art qu'à leur détérioration pure et simple » et « les déprédations isolées, les pillages incontrôlés qui n'étaient pas pour autant dépourvus de sens »²⁶. Ces deux impulsions se retrouvent à Bordeaux, la première concernant plutôt tous les objets rapportés au Dépôt National que cela soit des livres, des bijoux ou de l'argenterie, alors que le second mouvement anime ceux qui jettent à bas la statue de Charles VIII qui accueillait le visiteur passant sous la porte Cailhau. Les motivations politiques, on peut même dire pédagogiques, sont très souvent lisibles dans les décisions de destruction. Alors qu'on livre les gisants de d'Éperon et de son adversaire, le Président de Gourgue, au burin des casseurs comme des symboles insolents d'un passé féodal, on préserve avec soin le tombeau de Michel de Montaigne, pourtant lui aussi parlementaire. La table rase s'accompagnait en effet chez les autorités du besoin de reconnaître des figures qui devaient servir de repères et de modèles pour les temps nouveaux. Le gisant de l'humaniste, « un des hommes recommandables aux yeux de la postérité », un « moraliste » qui vécut dans « un siècle barbare » mais « qui prépara les matériaux qui servent depuis la fondation de l'édifice de notre liberté »²⁷, était jugé digne de mémoire et s'inscrivait dans ce qu'on pourrait appeler le « patrimoine » révolutionnaire, à l'image des Grands Hommes que le projet de Chalifour entendait célébrer en décembre 1791²⁸. Un tri était réalisé entre ce qu'il fallait conserver et ce que l'on souhaitait rejeter selon des critères politiques et

24. Archives municipales de Cadillac, registre des délibérations de la municipalité, f° 228.

25. *Richelieu à Richelieu : architecture et décors d'un château disparu* (catalogue de l'exposition de 2011), Milan, Silvana Editoriale, 2011, p. 483 sq.

26. Olivier Christin, « Les iconoclastes savent-ils ce qu'ils font ? Rouen 1562-1793 », dans *Révolution française et « vandalisme révolutionnaire »*, op. cit., p. 355-357.

27. Cité par R. Dauphinot, *Vandalisme révolutionnaire*, op. cit., p. 62.

28. Chalifour est un des rares architectes bordelais encore peu étudié. Il avait travaillé dans l'équipe de Victor Louis. Son « fait d'arme » le plus marquant est d'avoir été choisi pour ce projet alors qu'il était en concurrence

symboliques. Églises et couvents furent les lieux les plus soumis au vandalisme pour des motivations idéologiques. Le cas de la cathédrale Saint-André reste le mieux connu, car il a fait l'objet d'un rapport sous la plume du menuisier Nicolas Larivière et de l'architecte Gabriel Durand. « Si la masse de l'édifice n'a éprouvé que peu d'altérations », ils eurent sous les yeux un édifice en désordre, ruiné, encombré des matériaux des tombeaux des évêques, le sol battu, retourné pour en extraire le salpêtre. L'élan déchristianisateur était passé par là²⁹.

En réalité, les intentions politiques sont loin d'être les seules : elles se combinent souvent avec des objectifs d'ordre spéculatif ou urbanistique. L'aspect politique peut même être totalement absent, comme dans l'opération foncière qui aboutit à la destruction quasi-totale du grand amphithéâtre du Palais Gallien qui était situé dans le quartier Saint-Seurin, alors en pleine expansion. Le 15 février 1793, l'espace qu'il occupait fut découpé en 35 emplacements parfaitement géométriques qui avaient été dessinés par l'architecte Bonfin³⁰. Le plan de découpage prévoyait que deux rues perpendiculaires traversant l'ovale de l'amphithéâtre seraient ouvertes. Le contrat d'achat donnait le droit aux nouveaux propriétaires de détruire et de garder les pierres : « Les vestiges et anciens murs restant de cet amphithéâtre qui se trouveront sur lesdits emplacements appartiendront aux acquéreurs³¹. » La relation entre vandalisme et spéculation est ici très claire et elle s'ajoute à un parti pris esthétique flagrant que l'on discerne rapidement dans les rapports des architectes. Le grand amphithéâtre avait en effet été édifié au milieu du III^e siècle, peu de temps avant l'invasion barbare de 276 qui le détruisit en partie, or une vision extrêmement péjorative frappait l'art du Bas-Empire, considéré comme une époque décadente en cette fin de XVIII^e siècle. Il faut d'ailleurs constater que les mêmes préjugés concernaient également l'art gothique, ce qui ne jouait guère en faveur des nombreuses églises bordelaises saisies comme biens nationaux. On voit en tout cas, notamment au travers de la personnalité de Bonfin, que la Révolution pouvait être aussi conçue comme une opportunité pour transformer la ville.

La Révolution promesse d'un nouvel urbanisme

Les architectes entre expertise et spéculation

Le XVIII^e siècle bordelais avait été un grand siècle de construction porté par la croissance économique, si bien que la ville était un vaste chantier qui avait mobilisé, de Portier à Victor Louis, des frères Laclotte à Bonfin, nombre d'architectes de talent. La Révolution, au moins dans un premier temps, renforça leur influence, tout d'abord parce que les autorités politiques leur confièrent assez systématiquement un rôle d'experts. Bonfin est appelé au pied de la statue de Louis XV, le 16 août 1792. Dans le mouvement iconoclaste qui suit les événements du 10 août 1792, les nombreuses portes qui ornent la ville sont directement visées car elles sont perçues comme des symboles spectaculaires de l'affirmation de l'emprise de la monarchie sur Bordeaux. Aussitôt consultés, Lhôte et Bonfin laissent détruire les portes en ferronnerie, ce qui est coupable du point de vue esthétique, mais qui se comprend aisément en un siècle qui valorisait la circulation, la recherche de l'aération et

avec des architectes comme Lhôte ou Bonfin. Ensuite, il se signalera comme un spéculateur avisé lors des ventes de biens nationaux.

29. Jacques Gardelles, *La cathédrale Saint-André de Bordeaux, sa place dans l'évolution de l'architecture et de la sculpture*, Bordeaux, Impr. Delmas, 1963, chap. IV, p. 52-53.

30. Bonfin était l'un des grands architectes bordelais de la seconde moitié du XVIII^e siècle, il était en particulier l'auteur du palais archiépiscopal aujourd'hui occupé par la mairie de Bordeaux.

31. AM Bordeaux, O 13, n° 1.

les grandes percées. En revanche, ils déclarent que « leur amour pour les arts leur impose de réclamer la conservation des ci-devant portes de Bourgogne et d'Aquitaine ». Ils refusent de cautionner l'iconoclasme légal mis en place le 14 août 1792 : « Nous craindrions qu'on imputât à nos concitoyens de manquer de goût si leur démolition venait à s'effectuer »³². La position d'expert est parfois ambiguë, quand Chalifour rend un avis sur la tour Pey-Berland où il constate, le 24 février 1793, « plusieurs lézardes » qui l'amènent à penser qu'il est nécessaire de la démolir³³, alors qu'au même moment, il imagine un plan de lotissement du quartier de la cathédrale. Six mois plus tard, accompagné du responsable des bâtiments civils du département, Louis Combes³⁴, il semble avoir changé totalement d'avis puisque « ce beau monument d'architecture gothique [...] concourt à l'embellissement de la ville »³⁵. Cela montre qu'un architecte néo-classique aussi réputé que Combes pouvait néanmoins apprécier le gothique, ce qui remet en cause bien des explications et confirme l'émergence progressive de la notion de patrimoine. En même temps, nous avons la confirmation que l'expertise jouait un rôle de plus en plus important et cela dans tous les domaines, comme on l'observe, par exemple, dans le domaine judiciaire³⁶.

En vendant les biens d'église, qui étaient en très grand nombre dans une ville comme Bordeaux, le nouveau pouvoir faisait bien évidemment bouger brutalement le parcellaire et ouvrait la voie à de grands projets. Il ne faut pas oublier que, quelle que soit l'époque, les monuments du passé sont bien souvent une gêne pour les architectes du présent qui ne rêvent que d'une chose, marquer de leur œuvre le paysage de leur ville. Beaucoup des architectes locaux ou venus à Bordeaux pour profiter d'un cycle de la construction florissant avant 1789, étaient d'ailleurs de sensibilité révolutionnaire, ce qui facilita leur intégration dans un nouveau régime qui avait besoin d'eux avec les ventes de biens nationaux. La nationalisation des jacobins et des récollets avait dégagé un très vaste espace dans le futur quartier des « Grands Hommes » propre à une grande opération d'urbanisme. Spontanément en juillet 1790, neuf architectes, pleins de zèle révolutionnaire, offrirent leurs services. Le plus résolu était Laclotte cadet qui exposa par écrit ses projets concernant le quartier³⁷. Il proposait une place circulaire située au cœur du « triangle » et des voies rayonnantes. Son projet fut repris par Bonfin et Lhôte associés, qui y ajoutèrent deux segments de rues³⁸. Le directoire du district approuva ce plan, car il entendait réaliser une opération spéculative sur les biens réquisitionnés, mais c'est Chalifour qui, en présentant en décembre 1791, une compilation de projets, emporta l'affaire. En 1793, l'ingénieur architecte du Grand Théâtre, Jean-Baptiste Dufart, qui avait fait partie du bureau de Victor Louis et qui était un spécialiste de ce type d'édifice, reçut le marché du nouveau Théâtre Français. Là encore, la protection de l'architecte de la ville, Bonfin, et les sympathies révolutionnaires de Dufart avaient fait le reste³⁹.

32. *Les Portes de Bordeaux* (catalogue de l'exposition de 1982), Bordeaux, CAAID, 1982, p. 2.

33. AD Gironde, Q 1056.

34. Louis Combes était un architecte d'origine bordelaise (1754-1818). Pensionnaire du roi à Rome de 1781 à 1783, ce fut le représentant le plus doué du néoclassicisme à Bordeaux, où il réalisa notamment les maisons Meyer, Acquart, Sarget et, à la campagne, le château Margaux.

35. AD Gironde, Q 1056, le 28 août 1793.

36. Ce que montre un livre comme celui de Vincent Denis, *Une histoire de l'identité : France 1715-1815*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

37. AM Bordeaux, C 25, journal de Bordeaux, n° 88.

38. Élisabeth Mitton, « Le quartier des "Grands Hommes". Une réalisation d'urbanisme à Bordeaux, à l'époque révolutionnaire », *Société Archéologique de Bordeaux*, t. LXXII, 1982, p. 135-144.

39. Sur cette affaire, voir la thèse de Laurence Chevallier, *Jean-Baptiste Dufart (1750-1820) et le milieu artistique bordelais*, thèse de doctorat d'histoire de l'art, Université Bordeaux 3, 2010, 3 vol. t. I, p. 162 sq.

Le dynamisme de la ville avait toujours attiré des ingénieurs extérieurs au milieu local, à l'instar du plus célèbre d'entre eux, Victor Louis. Ce mouvement se pérennisa durant la Révolution avec quelqu'un comme Alexandre-Théodore Brongniart. Très inspiré par son maître Boullée, il était l'auteur de nombreux hôtels de l'aristocratie parisienne à la fin de l'Ancien Régime : l'hôtel de Montesson, l'hôtel de Monaco, l'hôtel de Bourbon-Condé étaient nés sous son crayon. En 1793, il tenta sa chance à Bordeaux, dans une ville dont il fallait extirper le fédéralisme. Il manifesta en particulier ses convictions dans l'ordonnance des fêtes civiques, qui faisaient de l'événement politique un spectacle et il transforma en temples de la Raison la cathédrale de Bordeaux et l'église de La Réole. Ses portefeuilles, exhumés par François-Georges Pariset⁴⁰, sont remplis de monuments du passé qu'il avait voulu anéantir pour les remplacer par de grandes perspectives qui annonçaient Haussmann. En effet, pour beaucoup d'utopies architecturales, la Révolution était vécue comme une aubaine.

Faire triompher les Lumières dans l'architecture : une floraison de projets

Pour un milieu d'architectes particulièrement dense dans une cité comme Bordeaux, la Révolution représentait bien une opportunité inattendue, car si Tourny et les grands intendants du XVIII^e siècle avaient développé places, cours et grands axes, ils avaient tourné autour du cœur historique d'une ville qui, en son centre, était encore largement occupée par un lacs de ruelles, de venelles et de maisons à pans de bois. Le mémoire de l'architecte Jean-Baptiste Péchade intitulé *Plan d'exploitation pour les biens de la nation à vendre dans l'étendue de la municipalité de Bordeaux*, adressé aux autorités municipales le 10 septembre 1790, traduit bien les espérances politiques des architectes⁴¹.

Nous voyons que de grands empires, dont les siècles passés nous ont transmis les événements, ont marqué du sceau de l'immortalité l'époque de leur gloire et de leur bonheur. En peut-il être de plus mémorable que celle de la régénération des Français ? [...] Ne devons-nous pas à cet exemple, transmettre aux races futures l'époque d'une si merveilleuse révolution qui, dans ce moment, étonne et ébranle l'univers ? Ne devons-nous pas éterniser par un monument dédié à la gloire de la nation, et de notre auguste Monarque ?

L'auteur envisage alors de créer « ce monument au centre d'une place publique appelée Place nationale, qu'on construirait dans chaque chef-lieu de département [...] ». Il ajoute même que le financement de ce monument pourrait se faire « à partir des cloches des ordres religieux dont les maisons ont été supprimées ». Sous le titre de « monument patriotique », il imagine enfin de fonder une place « qui serait le centre d'où se distribueraient [...] quatre rues, on y élèverait un édifice pour servir de museum, de bibliothèque publique, et qui servirait aussi pour notre académie des arts ». Cet ensemble très ambitieux servirait en quelque sorte de lieu de mémoire des événements révolutionnaires : « dans l'intérieur de cet édifice, on retracerait l'action des hommes qui ont versé leur sang pour la restauration des droits de la nation, et les noms des principaux citoyens qui ont travaillé à notre nouvelle constitution ».

40. François-Georges Pariset, « L'architecte Brongniart : ses activités à Bordeaux et à La Réole (1793-1795) », *Société archéologique de Bordeaux*, t. LXII, 1962, p. 181-239, ici p. 212.

41. AM Bordeaux, N 10, *Plan d'exploitation pour les biens de la Nation à vendre dans l'étendue de la municipalité de Bordeaux*, par M.-J. Péchade, ingénieur architecte, du 10 septembre 1790, 32 p.

Le projet d'embellissement ne fut jamais réalisé, mais le plus important n'était pas là. L'historienne américaine Lynn Hunt a bien montré l'extrême importance que prenaient, pendant la Révolution, des symboles et des rituels considérés comme des formes essentielles de la pratique politique⁴². Dans ce contexte, l'architecture était perçue à deux niveaux, comme le souligne Anthony Vidler :

D'un point de vue culturel et pour ainsi dire anthropologique, elle a une valeur symbolique pour l'ensemble de la population. D'un point de vue esthétique, elle provoque un vaste débat à l'intérieur de la profession : les architectes et les créateurs, soucieux de s'accorder aux nuances du langage classique et conscients du rôle particulier de chaque artiste dans la production culturelle, s'interrogent sur la nature de l'architecture et de ses signes⁴³.

L'espoir de moderniser et de régénérer la ville culmine bien en 1790-1791, comme le prouve le mémoire adressé par l'architecte Lhôte, le 2 septembre 1790⁴⁴. Il s'y déclare impatient de pouvoir créer, dans chaque quartier de la ville qui contient des biens nationaux, des percées, des places et des marchés dont la nécessité publique se fait de plus en plus sentir dans une ville qui s'est agrandie considérablement en un demi-siècle. Lhôte reprenait, ce faisant, nombre d'idées présentées quelques années plus tôt par l'intendant Dupré de Saint-Maur⁴⁵ ou dans une ville comme Toulouse par un urbaniste des Lumières comme Guillaume de Mondran⁴⁶. Cette modernisation passait dans son esprit par des projets tout à la fois édificateurs et destructeurs. Dans son mémoire, il demandait ainsi à la municipalité s'il pouvait comprendre sous la dénomination de *bien national* le Palais Gallien, le fort Louis ou le fort du Hâ, les différents séminaires et même le siège du Parlement, le Palais de l'Ombrière. Il ne s'agissait pas là de destructions « barbares » mais d'ambitieux projets perçus par l'architecte comme une nécessité de revivifier la ville, corps en mouvement perpétuel. La Révolution était beaucoup moins ressentie comme l'aube d'une architecture révolutionnaire que comme le moyen de faire triompher les acquis théoriques du siècle, elle avait besoin d'eau, d'air et de lumière.

Une profonde aspiration à la promotion d'un nouvel urbanisme

« Le bien que peuvent se promettre les Nations libres doit éclater dans les monuments publics »⁴⁷. Cette déclaration d'un obscur officier municipal traduit bien que l'aspiration à un nouvel urbanisme avait largement dépassé le milieu des bâtisseurs pour concerner de larges strates des élites urbaines. Un simple règlement sur la voirie, resté de surcroît anonyme, témoigne de cette volonté d'effacer les erreurs du passé par de nouvelles réalisations :

42. Lynn Hunt, *Politics, culture and class in the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1984.

43. Anthony Vidler, *L'Espace des Lumières : architecture et philosophie, de Ledoux à Fourier*, Paris, Picard, 1995, p. 319.

44. AM Bordeaux, O 1 n° 16, « Différents objets d'instruction sur lesquels les artistes ont besoin d'être fixés pour leur servir de guides dans leurs travaux patriotiques d'après l'invitation qui leur en a été faite dans la proclamation du directoire du département, le 2 septembre 1790 ».

45. Julien Vasquez, *Nicolas Dupré de Saint-Maur ou le dernier grand intendant de Guyenne*, Bordeaux, FHSO, 2008.

46. Michel Figeac, *L'Automne des gentilshommes : noblesse d'Aquitaine, noblesse française au siècle des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 233-235.

47. AM Bordeaux, O 1, 1789-1790.

On se plaint généralement de l'état des rues de Bordeaux. Ce n'est pas autant qu'on pourrait le croire la faute du tribunal qui comptait la voirie parmi ses attributions. L'origine du mal est dans le désordre de l'insouciance de l'Ancien Régime qui abandonnait cette partie importante à des officiers qui n'avaient que des moyens insuffisants dans leurs mains [...] D'où doit résulter une grande largeur des rues et de beaux alignements et d'autres objets de considération dans une ville étendue et peuplée [...] Bordeaux n'a joui de ces avantages que sous la domination romaine, plusieurs fois détruit, il a été rebâti sans ordre et s'en est accru avec les siècles, par des causes de prospérité accidentelle, pour peu qu'on se transporte dans les temps antérieurs, où nos pères enlacés dans les entraves de la féodalité ne pouvaient s'élever à aucune idée d'administration [...] Heureusement, il sera facile de remédier à ces inconvénients pour l'avenir. Un plan général de la ville conçu d'après les idées de grandeur et de magnificence qui conviennent à tous les établissements qui ont le public pour objet, va être bientôt soumis à examen⁴⁸.

L'exaltation de la période romaine, la négation de l'œuvre de l'Ancien Régime, notamment sous la férule des intendants louis-quatorziens, et l'espoir d'un urbanisme dégagé des contraintes du passé, tout cela était caractéristique des débuts de la Révolution. À travers cette volonté de planifier la ville, les premiers mois purent apparaître effectivement prometteurs.

L'urgence, telle qu'elle ressort de nombreuses lettres de particuliers et de pétitions de quartiers, se situait dans la politique d'assainissement d'une ville traversée par de nombreux cours d'eau insalubres et entourée par des marais vecteurs de fièvres et de maladies. La lettre du docteur Fitzgibbon aux administrateurs du directoire de la Gironde était parfaitement représentative des attentes :

Le sieur Fitzgibbon Docteur en médecine de la faculté de Bordeaux a l'honneur de vous représenter qu'il habite une maison dont il est propriétaire qui est située rue Saint-François. Cette rue aboutit à un marais ou plutôt à des terrains vacants qui sont inondés parce qu'en bâtissant aux environs on a intercepté l'écoulement des eaux. Cependant les maisons voisines et particulièrement celle de l'expert sont non seulement après les pluies abondantes mais pendant tout l'hiver environnées d'eaux stagnantes [...] Et pendant l'été l'air infect de ce quartier prouve des maladies très dangereuses [...]⁴⁹.

La solution que voulait adopter l'urbanisme révolutionnaire était le dessèchement de ces marais qui devait s'effectuer en plusieurs étapes. Les ingénieurs préconisaient l'approfondissement et le redressement de tous les petits ruisseaux qui divaguaient dans la ville. Pour en assainir le cours, Lhôte recommandait de repousser en dehors de la cité les activités polluantes : « Les tueries de bestiaux nécessaires à la consommation journalière ne devront-elles pas être renvoyées de son sein à cause de leur danger et être repoussées vers les dehors sur les bords des ruisseaux qui les traversent ? » Tous les rapports décrivaient le Peugue et la Devèze comme des ruisseaux miasmatiques « remplis d'immondices et d'ordures qui les encombraient sur presque toute leur étendue, et répandaient des exhalations putrides ; l'eau y était noirâtre et stagnante, et il était très urgent de la faire

48. *Ibid.*

49. AD Gironde, 4 L 121. Cette liasse contient de nombreuses pétitions de Bordelais à propos de la Chartreuse et de Saint-Seurin.

curer et nettoyer pour prévenir les maladies contagieuses qui pourraient résulter de son état actuel⁵⁰. »

Enfin, l'œuvre d'assainissement de la cité passait également par une politique de rationalisation des cimetières. L'édit de Louis XVI, le 19 novembre 1776, qui dénonçait les inhumations dans les églises et qui recommandait d'éloigner les cimetières des lieux habités, était resté largement lettre morte. Trouver des terrains convenables dans une période de spéculation immobilière était insoluble et les enclos paroissiaux restaient très commodes, car le portage des corps y était très réduit. La vente des biens nationaux allait donc débloquer la situation et précipiter l'évolution des mentalités. Dès 1791, la municipalité chargea Bonfin et Lhôte de lui fournir un rapport détaillé sur l'établissement des cimetières hors de la ville. Ils renoncèrent à transformer le Palais Gallien « trop petit et trop voisin d'un beau quartier » et proposèrent trois cimetières entre lesquels seraient réparties les paroisses de la ville. Un nouveau cimetière sur la route de Toulouse, un autre dans l'enclos des Chartreux et un dernier aux Chartrons. L'architecte Thiac, qui suggéra de tout concentrer sur une plus vaste surface dans l'enclos des Chartreux, emporta la partie. Un arrêté du 10 septembre 1791 du directoire du département supprimait les petits cimetières paroissiaux au profit d'un cimetière général⁵¹. Là encore, il y avait continuité entre les idées des Lumières que l'Ancien Régime avait commencé à promouvoir et la Révolution qui, en dégagant de l'espace, en permettait la réalisation. Elle allait simplement se heurter rapidement au problème financier.

Le retour au principe de réalité ou les limites du renouveau

Le manque d'argent

La première mention véritablement nette de la pénurie d'argent de la ville de Bordeaux en matière d'urbanisme apparaît en 1790 à travers la déclaration d'un officier municipal :

L'honneur de la cité est intéressé à ce que ses administrateurs fassent envisager aux citoyens qu'ils n'ont point de dépenses que la ville ne doit faire dans les choses qui ont le public pour objet [...], qu'ils sont invités à venir par leurs talents et leurs fortunes au secours du Trésor de la Commune ; qu'être utile à sa patrie en tous genres, c'est acquérir une distinction louable qui honore aux yeux de ses concitoyens et mérite les éloges de la postérité la plus reculée [...] Les administrateurs doivent leur faire envisager que la gloire de concourir aux dépenses publiques doit devenir un besoin pour celui qui aura accumulé de grandes richesses sous le règne de la liberté⁵².

À travers cette injonction à contribuer aux finances publiques, nous sentons bien que, dès 1790, les finances de la ville étaient au plus bas et que, sans une participation des habitants, les réalisations d'urbanisme seraient impossibles. Pour combler le manque d'argent, la ville comptait sur la vente des biens nationaux pour faire rentrer des fonds, mais le paiement en assignats fit subir à la ville une perte tantôt de la moitié tantôt des deux tiers de la valeur. Dès le mois de juillet 1790, la municipalité décida le renvoi de cent travailleurs qu'elle employait au service des travaux publics et la réduction des salaires

50. AM Bordeaux, O 2, Extrait des registres du bureau central du canton de Bordeaux du 8 brumaire an IV (30 octobre 1795).

51. AM Bordeaux, M 6, *Rapport sur les cimetières fait au directoire du département par M. Monbalon un de ses membres, 1791.*

52. Cité par David Bourceraud, *Voirie et urbanisme à Bordeaux sous la Révolution*, TER dactyl., Université Bordeaux 3, 2002, p. 30.

comme l'exprimait une lettre du dénommé Faurraignan, faisant état d'une montée de la colère : « Le mécontentement a éclaté hier au soir. Les piqueurs et les travailleurs disaient hautement que la ville leur retire le pain de la main et les renvoie faute d'argent [...] ». Les réclamations s'accumulèrent sur le bureau des administrateurs du département et des ingénieurs aussi réputés que Combes et Brémontier protestèrent à plusieurs reprises contre des traitements qui restèrent impayés⁵³. La dégradation accélérée de la situation économique allait rapidement peser sur l'élan de la construction et les ambitions initiales restèrent bien souvent des vœux pieux.

Des réalisations limitées

Le seul lotissement d'envergure fut la conséquence de la confiscation des biens des récollets et des jacobins derrière les allées de Tourny. Chalifour avait repris l'idée d'une place ronde d'où partaient deux axes principaux : rue Montesquieu-rue Montaigne et rue Voltaire-rue Jean-Jacques Rousseau comme dans le premier projet de Laclotte. Les futures rues Franklin et Fénelon tracées par Bonfin et Lhôte, furent intégrées au plan dans une sorte d'hommage aux grands penseurs qui étaient censés avoir inspiré la Révolution française⁵⁴. Malheureusement, la vente des terrains cessa en 1793, faute d'acquéreurs, et deux ouvrages monumentaux furent édifiés avant les demeures privées : le Muséum d'Instruction publique de Goethals et Rodriguez, imaginé en 1801, et surtout le Théâtre Français dû à Dufart. Très judicieusement, il plaça l'entrée du théâtre dans l'angle le plus aigu de ce terrain triangulaire, l'adoucissant en lui donnant la forme d'une demi-ellipse, ce qui permit d'installer la salle dans l'espace le plus grand à l'opposé de l'angle aigu. Le quartier ne fut, pendant plusieurs années, qu'un vaste chantier et l'exécution, différée jusqu'en 1798 par la compagnie d'actionnaires, ne fut menée à son terme qu'en novembre 1800. À l'image du Grand-Théâtre, le Théâtre Français s'intégrait dans un vaste projet d'embellissement de la ville et répondait à une scénographie urbaine évidente. Dufart organisa, devant l'entrée principale du théâtre, une petite place qui fonctionnait tel un parvis devant une église, nécessaire à la circulation du flot incessant des spectateurs les jours de représentation. L'architecte insérait son édifice dans le tissu urbain existant, mais il l'isolait aussi visuellement afin de le rendre encore plus monumental. Ce double effet optique, déjà utilisé par Victor Louis, devint dès lors typique de la construction des salles de spectacle urbaines en France⁵⁵.

L'époque ne manqua pas de provoquer des travaux en rapport avec les événements. Louis Combes, architecte du département, édifia ainsi en 1790 un nouveau palais de justice dans l'aile septentrionale de l'évêché. Deux vastes vaisseaux, voûtés en berceau et terminés par des absides, abritaient l'un le tribunal civil, l'autre le tribunal criminel qui devait connaître une grande activité. Entre les deux, la salle des pas perdus, dont la partie nord était occupée par une chapelle dédiée à la justice, devint un véritable temple. La décoration était à l'image de l'édifice, d'une grande sévérité, véritable symbiose entre les événements, l'art et l'atmosphère du temps. Plus éphémère et plus idéologique, fut la transformation de Notre-Dame en temple de la Raison par Brongniart en décembre 1793. D'autres petits édifices construits à l'occasion des fêtes et des cérémonies révolutionnaires se dressèrent dans les églises et sur les places de Bordeaux, ainsi que dans les villes principales du département.

53. AD Gironde, 4 L 268, Pétition de l'ingénieur Brémontier.

54. É. Mitton, « Le quartier des "Grands Hommes" », art. cit., p. 137.

55. L. Chevallier, *Jean-Baptiste Dufart, op. cit.*, t. I, p. 183.

Le rythme de la construction privée faiblit à partir de 1792, à une époque où il n'était pas recommandé d'étaler sa richesse de manière ostentatoire. Deux demeures considérables furent élevées à Bordeaux : la maison du consul de Hambourg, Meyer, par Combes, sur les allées de Tourny et l'hôtel du consul des Etats-Unis, Fenwick, par Dufart aux Chartrons. À la périphérie, où les Bordelais fortunés aimaient faire bâtir des chartreuses, on ne peut guère signaler que le château de La Louvière à Léognan, élevé sur les plans de l'architecte Lhôte pour le négociant Mareilhac. Comparé aux décennies antérieures, le bilan apparaît donc plutôt maigre et la Révolution ne correspond pas stylistiquement à une rupture. Des architectes comme Combes ou Dufart, qui avait été le dessinateur de Louis, avaient été formés à l'époque précédente, ils honoraient donc la tradition vitruvienne et le retour à l'antique. Les conditions leur donnèrent simplement moins souvent l'occasion d'exercer leur talent qu'ils ne l'avaient espéré à l'aube des temps nouveaux en 1790.

L'émergence de la notion de patrimoine : régénérer ou conserver ?

Le débat est parfaitement représentatif des tensions qui animèrent la Révolution dans tous les domaines pendant plus de dix ans. Le rapport du 21 prairial an III rédigé par Combes, Bonfin et Chalifour, évoquait les « avantages que les Arts retireront de la conservation du seul portique qui reste encore d'un amphithéâtre dont la précieuse construction remonte aux premiers siècles »⁵⁶ et préconisait le rachat aux adjudicataires des lotissements concernés. Il faut tout de même se souvenir qu'en février 1793, ce même Bonfin avait dressé le plan du lotissement du Palais qui devait aboutir à la destruction impérative des deux portiques. En réalité, depuis Thermidor an II et les discours de l'abbé Grégoire, un courant de dénonciation du vandalisme s'était considérablement développé et ceux qui autorisaient sans aucun scrupule la démolition de certains monuments, avaient, à l'instar de Bonfin, révisé leur position dans le cadre d'une nouvelle politique culturelle.

Ainsi voit-on émerger progressivement à propos du Palais Gallien la notion de monument historique. À la différence de beaucoup de ses confrères qui étaient porteurs du message de dénigrement à l'égard du Bas-Empire, Combes, qui avait voyagé en Italie, porta un jugement esthétique nuancé sur l'amphithéâtre. Selon lui, le palais Gallien n'était pas d'une qualité esthétique inférieure à celle de bien des monuments italiens. Si ce n'est « la différence des matériaux qui a empêché la perfection dans les détails », l'édifice était fait « d'une ordonnance d'architecture régulièrement suivie »⁵⁷ et de galeries d'une belle proportion. Même s'il ne réfutait pas totalement l'idée péjorative d'architecture décadente du Bas-Empire « qui était moins recommandable » que l'architecture classique, les « amateurs de la belle antiquité y reconnaissent, selon lui, les mêmes principes qui ont été suivis dans ce genre d'édifice par les anciens ».

À bien des titres, il était parfaitement représentatif de la difficile émergence de la notion de monument historique qui s'imposa timidement dans un rapport écrit en l'an IV par des commissaires qui étaient probablement Bonfin, Combes et Chalifour. Les mêmes notions appurent au moment du débat qui se développa autour de la destruction de la tour Pey-Berland. L'avocat Marie de Saint-Georges, qui avait été engagé par le spéculateur Lavalette pour annuler la destruction bien trop coûteuse, n'hésita pas à appuyer sa plaidoirie sur « le récent décret de Romme qui tend à assurer une protection aux sciences, de prévenir les

56. AM Bordeaux, M 5, n° 10, le 21 prairial an III.

57. AD Gironde, Q 1748.

ravages de l'ignorance et de garantir la durée de tous les monuments qui peuvent être utiles à l'instruction des artistes »⁵⁸.

À l'image de l'émergence timide de ces nouvelles notions, les applications des conceptions récentes se révélèrent extrêmement lentes. Le rapport de l'an IV qui protégeait le Palais Gallien ne fut appliqué que par le préfet Thibaudeau en 1800. La tour Pey-Berland, redevenue bien privé, fut transformée en fabrique de plomb de chasse en 1820. La protection du patrimoine était une idée révolutionnaire, mais elle ne fut appliquée concrètement qu'au milieu du XIX^e siècle.

L'exemple bordelais démontre surtout l'erreur qu'il y aurait à appliquer une lecture univoque pour une période où les motivations des acteurs étaient d'une grande diversité. Le terme de *vandalisme* fut forgé en plein débat de l'an II par l'abbé Grégoire, qui s'en prenait à l'anti-intellectualisme d'une partie non négligeable des élites révolutionnaires, alors qu'il entendait développer une défense des arts et des lettres⁵⁹. Le véritable *vandalisme* fut au total relativement modéré, car les destructions des deux premières années furent très largement contrôlées, voire utilisées comme levier politique, par les institutions municipales et départementales et l'on tombe alors dans le domaine de l'iconoclasme « comme geste intentionnel, significatif et construit »⁶⁰.

On peut en définitive se demander si les motivations économiques et spéculatives, conséquence des ventes de biens nationaux qui aboutirent de façon plus ou moins rapide à l'abandon de dizaines d'églises et d'établissements conventuels, ne furent pas plus destructrices. Au total, la physionomie urbaine ne pouvait en ressortir que profondément transformée et l'on comprend mieux pourquoi les architectes soutenaient sans état d'âme l'élan révolutionnaire de 1789. Ce milieu des architectes joua incontestablement un rôle clé dans la transformation urbaine à l'époque révolutionnaire et il mériterait, à n'en pas douter, une étude sociale très approfondie. Ils intervinrent en effet de nombreuses fois comme spéculateurs, acheteurs de biens nationaux. Ils furent sans cesse sollicités comme experts pour apprécier l'état des bâtiments, pour en discerner l'intérêt artistique et pour dresser les plans de la ville du futur. Ils furent véritablement à la charnière de la régénération qui cherchait à anéantir le passé et de la conservation, qui mit au contraire en place les fondements d'une protection du patrimoine. Porteurs d'une grande espérance, celle d'une ville nouvelle, d'une ville révolutionnée lieu d'hygiène et de pureté de l'air, ce qui leur aurait fait achever les grandes visions des intendants des Lumières, les architectes se heurtèrent aux réalités économiques.

Le Bordeaux de 1788, avec la place Ludovise imaginée par Victor Louis, rêvait de se transformer en une Saint-Petersbourg du midi, dans laquelle treize rues monumentales symbolisant les treize états américains convergeraient vers un centre où serait installée la statue royale. Le Bordeaux de la Restauration opta pour une grande esplanade vide que vinrent monumentaliser des colonnes rostrales à la veille de la révolution de 1830⁶¹. Entre les deux étaient les guerres de la Révolution et de l'Empire, la prospérité s'était rétractée

58. AD Gironde, 2 L 1, Pétition du citoyen Lavalette et de son avocat Marie de Saint-Georges adressée aux représentants du peuple, du 1^{er} frimaire an II, au sujet de la tour Pey-Berland.

59. Voir, à ce sujet, la belle synthèse sur ce débat autour du « vandalisme » dans l'article de Dominique Poulot, « Le "vandalisme" révolutionnaire et la place de la violence symbolique dans la société moderne », dans *Terreur et représentation* (actes du colloque de 1993), dir. Pierre Glaudes, Grenoble, ELLUG, 1996, p. 63-81.

60. O. Christin, *Une Révolution symbolique*, op. cit., p. 12.

61. Sur la place des Quinconces, voir la présentation de Robert Coustet dans Robert Coustet et Marc Saboya, *Bordeaux et le temps de l'histoire : architecture et urbanisme au XIX^e siècle (1800-1914)*, Bordeaux, Mollat, 1999.

et la ville n'avait plus les mêmes moyens à consacrer à sa façade portuaire. Mais c'est un autre débat, celui d'une prospérité commerciale évanouie après vingt-deux années de conflits⁶².

UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX 3
CENTRE D'ÉTUDES DES MONDES MODERNE ET CONTEMPORAIN

62. À ce sujet, nous renvoyons à l'article de Jean-Pierre Poussou, « Les activités commerciales des villes françaises de 1789 à 1815 », *Histoire, économie & société*, 1993, n° 1, p. 101-114, et à la thèse de Philippe Gardey, *Négociants et marchands de Bordeaux : de la guerre d'Amérique à la Restauration, 1780-1830*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2009.